

Image not found or type unknown



L'article 968 est-il d'ordre public ?

Par **MUSO_old**, le **09/07/2007** à **19:28**

Pouvez-vous m'indiquer si l'article 968 relatif aux testaments conjonctifs est d'ordre public ?
Pouvez-vous m'indiquer si un article d'ordre public peut être utilisé dans un Pourvoi en Cassation s'il a été ignoré par les Juges en Appel ?
Merci.